

Le 2 novembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le deuxième jour de novembre deux mille quinze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2 (ABSENT)
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4 (ABSENTE)
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6 (ABSENT)

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2015
- 6.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2015
- 7.0 Correspondance et suivi
- 8.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 9.0 Achat de timbres
- 10.0 Avis de motion – taxation annuelle 2016
- 11.0 Entretien de la patinoire
- 12.0 Vœux de Noël
- 13.0 Responsable – conseil d'établissement
- 14.0 Responsable – clé École Notre-Dame
- 15.0 Participation financière – Partenaires 12-18
- 16.0 Travaux – rue de la Bécancour
- 17.0 Amélioration du réseau routier
- 18.0 Comptes à payer
- 19.0 Varia
 - 19.1 – Avis de motion – Règlement d'urbanisme
- 20.0 Questions de l'assemblée
- 21.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R15-11-157
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R15-11-158
Intervertir les
points

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R15-11-159
Procès-verbal
du 5 octobre 2015

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Le 2 novembre 2015

R15-11-160
Procès-verbal
Du 15 octobre 2015
(fibre optique)

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

R15-11-161
Procès-verbal
Du 15 octobre 2015
(terrains)

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R15-11-162
Achat de timbres

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de timbres pour un montant de huit cent cinquante dollars (850.00 \$), taxes en sus, le tout pour l'envoi des comptes de taxes 2016 ainsi que pour tout envoi postal fait par la municipalité.

ADOPTÉE

Avis de motion – taxation annuelle 2016 :

Monsieur Donald Laliberté donne un avis de motion pour la présentation, lors d'une séance du conseil ultérieure, d'un règlement imposant le taux de taxes foncières et autres pour l'année 2016.

R15-11-163
Entretien de la
patinoire

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2015-2016 soit donné à Monsieur Serge Soucy, au taux horaire de douze dollars (12.00 \$) de l'heure, à titre forfaitaire;

Que lors de l'absence ou la non disponibilité de Monsieur Serge Soucy, Monsieur Réjean Dubuc soit nommé suppléant;

Que la municipalité paie en quatre (4) versements mensuels, selon les heures effectuées;

Que le tout soit sous la supervision de Monsieur Réjean Dubuc;

Que l'entretien de la patinoire débute et se termine selon les conditions atmosphériques.

ADOPTÉE

R15-11-164
Vœux de Noel

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et les membres du conseil municipal de retourner des vœux de Noel à toute la population par l'envoi d'un circulaire distribué à chacune des adresses civiques;

Que la municipalité paie les frais s'y rapportant pour un montant maximum de cent cinquante dollars (150.00 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

R15-11-165
Élue responsable
conseil
d'établissement

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Sophie Samson comme élue déléguée responsable du conseil d'établissement.

ADOPTÉE

Le 2 novembre 2015

R15-11-166
Responsable clé
École Notre-Dame

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Mathieu Bradette soit désigné à titre de responsable d'une clé de l'école Notre-Dame pour l'activité du badminton au gymnase pour la saison se terminant au printemps 2016.

ADOPTÉE

R15-11-167
Participation
Financière -
Partenaires 12-18

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de renouveler notre participation à la Corporation Partenaires 12-18 pour l'année 2016, pour un montant de mille trois cent quarante-sept dollars et dix sous (1 347.10 \$) représentant une participation de 1.90 \$ /per capita.

QUE cette cotisation soit prévue et payable au budget 2016.

ADOPTÉE

R15-11-168
Travaux - rue
de la Bécancour

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit aménager les infrastructures pour la construction d'une nouvelle rue;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prend en charge en régie la construction des dites infrastructures de la nouvelle rue;

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant additionnel de quarante-cinq mille dollars (45,000.00 \$) pour la construction de ces infrastructures.

QUE ce montant soit pris à même le montant des ventes de terrains.

ADOPTÉE

R15-11-169
Amélioration du
réseau routier

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration du revêtement de la chaussée sur le 1^e Rang, du cordon du 1^{er} rang, des rangs St-François et St-Joseph, de la Route Smith, et de la rue Principale étaient nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec avait un programme accordant une subvention maximale de \$ 4,000.00 pour l'amélioration du réseau routier;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le 1^e Rang, du cordon du 1^{er} rang, des rangs St-François et St-Joseph, de la Route Smith et de la rue Principale pour un montant total de vingt et un mille six cent quarante-six dollars (21,646.00 \$) , taxes incluses, dont le montant subventionné est de 4,000. \$;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

R15-11-170
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de quatre-vingt cinq mille trois cent vingt-quatre dollars et soixante-dix sous (85 324.70 \$), et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

Avis de motion – règlement d'urbanisme

Monsieur Donald Laliberté donne un avis de motion pour la présentation, lors d'une séance du conseil ultérieure, des changements du règlement d'urbanisme.

Le 2 novembre 2015

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h20 et se termine à 20h30.

R15-11-171
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales